L'événement

Entretien avec le ministre du Développement durable...

Climat : "Le Gabon doit faire partie de la solution"

Propos recueillis par Innocent M'BADOUMA.

Paris / France

Dans cet entretien, Régis Immongault retrace les attentes du Gabon, et montre que les débats actuels datent de plusieurs

l'union. Quels résultats le Gabon est-il en droit d'attendre de sa participation à la COP 21?

Régis IMMONGAULT : comme vous le savez, le président de la République, chef de l'Etat, en prenant une part active à la Conférence des Parties aux changements climatiques à Copenhague en 2009, a créé le Conseil national climat, en vue de formuler un plan national climat, afin d'intégrer la question climatique dans le Plan stratégique Gabon émergent. Sur cette base, la question climatique pour le Gabon est une question de développement. Par conséquent, la participation du Gabon à la COP 21 revêt un caractère important, car l'Accord qui pourra être adopté à Paris va s'imposer à tous. Et comme le président de la République l'a clairement indiqué, le Gabon doit faire partie de la solution. Ainsi, sur des questions essentielles, notamment la forêt, qui occupe 88% de notre territoire, et sur laquelle notre développement doit se faire, nous avons des attentes légitimes quant à la nature des compromis qui seront dégagés.

Sur les questions relatives aux transferts de technologies et au renforcement des capacités que nous considérons comme essentielles, pour assurer notre résilience aux conséquences des changements climatiques, tant pour l'adaptation que pour l'atténuation, nous avons là également des attentes.

Évidemment, la question du financement demeure essentielle, mais il convient de l'approcher en termes de soutien à l'effort, et non comme une condition de l'engagement des pays en développement, au nom du principe de la responsabilité historique.

Selon les responsables de certains États, les recommandations issues de la COP 21 pourraient ne pas avoir un caractère contraignant. Quel est finalement l'intérêt pour les pays moins pollueurs de prendre part à une telle discussion, sachant que les États seront libres de suivre ou pas les recommandations?

A ce jour, nous n'avons pas encore un Accord adapté, et, la forme juridique de l'Accord est toujours en discussion. Il est clair que l'on ne peut présager des conclusions qui marqueront la fin des travaux de la COP 21. Pour le Gabon, le président de la République a exprimé le souhait qu'un Accord contraignant soit trouvé. L'intérêt pour les pays en voie de développement de prendre part aux discussions est simple: les conséquences du réchauffement climatique sont planétaires, que vous ayez une responsabilité historique (pays industrialisés) ou une responsabilité actuelle ou à venir - cas de pays en développement-, nous sommes tous des victimes directes ou indirectes du réchauffement climatique.

Pour le Gabon, c'est parce que nous devons faire partie de la solution que le président de la République nous a prescrit de participer à l'ensemble des discussions, et de contribuer aux compromis nécessaires dans cette négociation.

Comment le Gabon souhaite-t-il voir l'Accord des négociations : contraignant ou libre?

Le chef de l'Etat attend de ces négociations qu'un Accord juste et contraignant soit trouvé. Les résultats de Copenhague 2009 ont été, de l'avis de nombreux observateurs, largement en deçà des attentes d'avant sommet. Pensez-vous que les lobbys industriels sont disposés à changer leurs états d'esprit quant à la réduction des gaz à effets de serre ? Il est vrai qu'on peut considérer que les résultats de Copenhague ont été mitigés, au regard des attentes placées sur cette COP. S'agissant du Gabon, le président de la République a été l'un des rares chefs de l'Etat à avoir été associé aux discussions restreintes à Copenhague. Mieux, au sortir de cette conférence, le président de la République va mettre en place le Conseil national climat dont la mission sera de formuler le Plan climat, afin de garantir la bonne coordination ainsi que l'efficacité des réponses que notre pays entend apporter aux défis climatiques actuels. Par conséquent, Paris n'étant pas Copenhague et, surtout, que la communauté internationale est face à ses responsabilités, d'autant plus que le protocole de Kyoto arrive à échéance, il est donc clair qu'il faudra trouver un Accord. Concernant, la posture de certains lobbys industriels, comme vous le dites, la question du réchauffement climatique est de moins moins polémique, au regard des informations précises et récentes fournies par les scientifiques. Le problème n'est pas de changer l'état d'esprit, mais plutôt d'accompagner les industriels dans la mutation de leurs industries polluantes vers les industries résilientes. Cette démarche passe par le transfert de technologies, le renforcement des capacités et, bien entendu, les financements.

Les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à réduire les émissions de gaz à effets de serre, à partir de la COP 21. Cette démarche est-elle réaliste, au regard de nos modes et schémas actuels de production?

Le processus de réduction des gaz à effets de serre ne date pas aujourd'hui, car depuis 1972 à la conférence sur l'environnement de Stockholm, la communauté internationale avait déjà identifié le risque que faisait peser l'industrie sur le réchauffement planétaire. Et c'est la conférence de Rio de 1992 qui a posé les bases juridiques qui vont gouverner la réduction des émissions des gaz à effets de serre à travers l'adoption des trois conventions, dont la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. C'est la continuation de ce processus qui nous conduit aujourd'hui à

Les pays industrialisés l'ont compris depuis plusieurs années, car disposant d'outils technologiques performants qui les renseignent sur l'évolution du climat. C'est pourquoi, depuis lors, ils ont entamé le processus de mutation de leur mode de production polluant vers des modes de production sobres.



Le ministre du Développement durable, Régis Immongault.

Au Gabon, depuis la formulation du Plan climat, la question climatique constitue une problématique de développement. Et c'est à juste titre que le président de la République et le Premier ministre ont confié à mon ministère des directives, de façon à incorporer le climat dans les processus de gouvernance.

Pouvez-vous dire, pour terminer, si le Gabon est capable de maîtriser ses émissions de gaz à effets de serre ?

Nous n'avons pas de choix que de nous inscrire dans une approche de maîtrise de nos émissions des gaz à effets de serre. Parce qu'on aura dû déployer des politiques adaptées, intégrant dès leur conception la question climatique. De sorte que notre pays sera en capacité de résister aux effets du changement climatique.

Vers des industries peu polluantes /Mécanisme de production propre

L'orientation du gouvernement gabonais

I. M'B.

Paris / France

La communauté internationale appelle à l'adoption des mécanismes de production de biens et services plus propres. Ces mécanismes souhaités commandent la modification des processus et technologies. Le Gabon aura-t-il les capacités humaines et technologiques de produire "plus propre", à des coûts raisonnables ? Réponse des autorités.

POUR Régis Immongault, tout le monde doit participer à l'effort de réduction d'études et d'observations des gaz à effets de serre, car les conséquences des changements climatiques veau pour la cause». sont globales et affectent l'ensemble des pays. « C'est parce qu'on aura pu mettre en place des politiques adaptées, intégrant dès leur conception la question climatique, que notre pays sera en capacité de résister aux effets du changement climatique», a soutenu le ministre Immongault.

Pour sa part, le président du Conseil national climat, Etienne Makaga Massard souligne: « le Gabon est déjà en avance sur bon nombre de points. La construction de l'Agence spatiales est un instrument technologique de haut ni-

Par conséquent, pour les pays en développement, le coût de l'inaction sera bien supérieur au coût d'une politique volontaire de réduction des émissions de gaz à effets de serre aujourd'hui. De là, les autorités estiment que notre tissu économique doit s'adapter. C'est tout l'enjeu du transfert de technologies et du renforcement des capacités pour les pays en développement, qui doivent se doter de modes de production et de consommation sobres en carbone.

